

Réf.205(2011)

Audition d'une commission de l'APCE : point fort sur les politiques d'immigration et d'asile de l'Union européenne

Strasbourg, 11.03.2011 – Les politiques d'immigration et d'asile de l'UE, et en particulier, leurs conséquences en matière de droits de l'homme, seront les points forts d'une audition de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) intitulée « Après Stockholm : conséquences pour les migrants et les demandeurs d'asile dans les Etats membres du Conseil de l'Europe » ; elle aura lieu à Bruxelles le mercredi 16 mars.

Cette audition, organisée par la Commission des migrations, des réfugiés et de la population de l'APCE, se penchera sur les répercussions d'un récent arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme sur le système de Dublin de l'UE. Selon cet arrêt, le renvoi de demandeurs d'asile en Grèce constitue une violation de leurs droits en raison des conditions de détention dans ce pays (M.S.S. c. Grèce et Belgique).

Parmi les autres sujets à débattre, on peut citer la question de savoir si tous les Etats de l'UE doivent se partager la responsabilité du traitement des migrants et des demandeurs d'asile qui pénètrent sur le territoire européen, ainsi que le traitement actuel des migrants irréguliers, des mineurs non accompagnés et des rapatriés.

Parmi les participants figurent, outre les parlementaires de plusieurs pays d'Europe, des fonctionnaires chargés des migrations à la Commission européenne, la Présidence hongroise de l'UE, ainsi que le Président de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen, qui est chargée des questions de migration et d'asile.

Une audition similaire se tiendra la veille étudiera le thème : « Les enfants migrants sans papiers en situation irrégulière : une réelle cause d'inquiétude ».

[Programme de l'audition](#) (PDF)

Contact :

Division de la Communication de l'APCE, Angus Macdonald, tél : +33 (0)6 30 49 68 20



L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.
Président: Mevlüt Çavuşoğlu (Turquie, GDE) - Secrétaire général de l'Assemblée: Wojciech Sawicki.
Groupes politiques: PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe socialiste);
GDE (Groupe démocrate européen); ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe);
GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).